

COMMUNE DE BAZOCHES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 novembre 2018

Convocation : 08 novembre 2018

L'an deux mil dix-huit

Le seize novembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de BAZOCHES, dûment convoqués se sont réunis, en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Robert SAUTEREL, Maire.

Etaient présents : MM les Conseillers municipaux : Robert SAUTEREL, Jean-Marie PAUTRAT, Philippe GRIGNON, Pierre COLAS, Sabine LEON-DUFOUR, Anne-Marie LEPRINCE-GRANGER, Gilles CHAPUIS, Jean-François SÉRON, Patricia SPANIOL.

Secrétaire de séance : Anne-Marie LEPRINCE-GRANGER

Le compte rendu de la séance précédente est adopté.

- 1) **AUTORISATION DE MARTELAGE DES PARCELLES C3-C4 (communaux à Champignolles le Haut)**
Le conseil demande à l'ONF le martelage des parcelles C3 et C4 à Champignolles le Haut, prévu dans le plan de gestion de la forêt. L'exploitation des futaies et des taillis sera partagée entre les affouagistes.
- 2) **ADHESION A L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE NIEVRE INGENIERIE**
Le Conseil décide d'adhérer à l'agence technique départementale de la Nièvre qui apportera un service d'assistance d'ordre technique, juridique et financière dans les domaines de la voirie, de l'eau potable, de l'assainissement, de la défense incendie, de l'urbanisme et des espaces publiques.
- 3) **OPPOSITION AU TRANSFERT DES COMPETENCES « EAU ET ASSAINISSEMENT » A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**
Le Conseil municipal s'oppose au transfert des compétences « eau et assainissement » à l'intercommunalité avant le 1^{er} juillet 2019, pour un report au 1^{er} janvier 2026.
- 4) **ADHESION A LA CONVENTION « PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE »**
Le centre de gestion de la Nièvre propose une offre mutualisée pour une protection prévoyance des agents. L'offre présentée par Sofaxis-CNP a été retenue par le centre de gestion.
Le conseil municipal décide d'adhérer à la convention de participation à compter du 1^{er} janvier 2019.
- 5) **DEMANDE SUBVENTIONS POUR LE JARDIN DU SOUVENIR**
Le conseil sollicite une subvention au titre du FNADT (Fonds National Aménagement Développement du Territoire) et une subvention au titre de la DETR (Dotation Equipement Territoires Ruraux) pour le projet d'un Jardin du Souvenir au cimetière dont le coût est estimé à 3 295.83 € HT.

QUESTIONS DIVERSES

- La 3^{ème} tranche de travaux du réseau d'eau (réfection du château d'eau) est prévue en février/mars 2019.
- Repas des Aînés. Recherche d'un traiteur suite à la fermeture de la Grignotte.
- Cité de caractère : préparation du dossier début 2019.
- Construction de l'appentis prévue en décembre.
- Calvaire de Champignolles le Haut en cours de réparation.
- En tant que conseillère municipale, Sabine Léon-Dufour a accepté de faire partie de la commission de contrôle de la liste électorale.

Fin de séance à 21H00